1re Année. — N° 13 | Le Numéro : 5 Centimes | Samedi 24 Novembre 1883

LE PETIT ALPIN

Journal Politique et Littéraire, Paraissant le Samedi

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
Aug. TURIN

ABONNEMENTS
Basses-Alpes et Départements limitrophes... Un An 5 fr.
Autres Départements : le port en sus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET D'ANNONCES
DIGNE : Boulevard Gassendi, 53 ; — SISTERON : Rue de l'Horloge, 12

Adresser toutes les communications au Directeur, à Sisteron

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTEUR EN CHEF
Aug. THOMAS
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE MARSEILLAISE

ANNONCES
Commerciales : 35 c. la ligne. — Réclames : 50 c. la ligne
Les Annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, rue du Bausset, 4 ; et à Paris, chez MM. AUDBOURG & Cie, place de la Bourse, 10.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que le PETIT ALPIN est en vente :

Chez Mme TEULIÈRE, *Kiosque, 23, rue Cannebière, en face la rue Saint-Ferréol ;*

Mme ANDRÉ, *Kiosque, 4, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.*

Le Numéro : 5 Centimes

LA SEMAINE POLITIQUE

La semaine a été peu fertile en événements politiques. Il y a pourtant à signaler l'avènement au ministère de M. Fallières, un homme de beaucoup de mérite, mais un ultrà-modéré. C'est la brouille complète complète de M. Jules Ferry avec l'Union républicaine.

Ici nous sommes perplexes. Quel a été le calcul de M. le Président du Conseil, en sacrifiant les 100 voix de l'Union républicaine qui lui sont cependant indispensables pour gouverner, puisque, nous l'avons déjà dit, tout son système repose sur les 200 voix des républicains modérés et les 100 voix de l'Union républicaine, l'ancien groupe gambettiste.

Nous tromperions-nous en disant que M. Ferry a voulu donner une nouvelle satisfaction aux modérés de la Chambre en prenant M. Fallières, un des leurs, avec le secret espoir d'amener la désunion dans l'Union républicaine, en offrant le portefeuille du commerce à M. Rouvier, aussi bien vu dans son groupe que dans toute la Chambre. Il consolidait ensuite le cabinet par l'adjonction aux finances de M. Léon Say, le seul homme du jour capable d'apporter la confiance et la stabilité dans les affaires. Le projet était beau, car le cabinet aurait renfermé l'élite des hommes parlementaires. Il ne restait presque rien à cueillir au cabinet qui aurait voulu lui succéder. Hélas ! le projet a échoué par le refus d'abord de M. Rouvier, qui décemment ne pouvait entrer dans un ministère composé d'hommes absolument hostiles à son groupe. Ç'aurait été de sa part presque une désertion. Et ensuite M. Léon Say, homme avisé, n'a pas voulu faire l'office du cheval de renfort. Le ministère de M. Jules Ferry est donc aujourd'hui homogène, puisqu'il est constitué exclusivement d'hommes modérés. Mais sa force d'homogénéité est sa faiblesse vis-à-vis les groupes avancés de la Chambre. Aujourd'hui, il n'est plus viable, au moins parlementairement. La majorité a diminué de 100 voix et le premier vote peut la mettre en échec.

De quel côté M. Ferry se retournera-t-il ? Nous le saurons bientôt.

Au moment où nous écrivons, l'amiral Courbet bombarde Bac-Ninh. Que Dieu protège les armes de la France !

AUGUSTE THOMAS

LA SITUATION EN CHINE

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine la dépêche suivante, arrivée aujourd'hui à une heure de l'après-midi : « Tous les renforts et approvisionnements ont été débarqués à Haï-Phong et dirigés immédiatement sur Hanoï. Le paquebot le *Volga*, frété par la Marine, est arrivé le 9 novembre avec du matériel et le paquebot *Saïgon*, service de Saïgon au Tonkin, est parti le 13 de Saïgon pour Haï-Pong ; le transport le *Shamrock* venant du Tonkin, est arrivé de Saïgon le 14 novembre et repartira pour Toulon le 25 ; la canonnière l'*Aspic*, est partie le 20 novembre de Singapore directement pour le Tonkin ; le croiseur l'*Hamelin* est arrivé le 16 à Saïgon, venant de la côte ; le transport de matériel la *Vienne* a relâché le 18 à Saïgon, en route pour Haï-Phong. L'état sanitaire en Cochinchine et au Tonkin est excellent ; aucun fait particulier à signaler. »

— On mande de Berlin : « Plusieurs journaux publient des dépêches privées de Tien-Tsin reçues dans notre ville, d'après lesquelles le gouvernement chinois a déclaré officiellement qu'il a tout fait pour le maintien de la paix et que si une guerre était provoquée par les agissements de la France, ce n'est pas le gouvernement chinois, mais le gouvernement français qui en porterait la responsabilité. »

— D'après une dépêche de Washington publiée par les journaux anglais, M. Frelinyhuysen, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, aurait reçu une note circulaire adressée aux puissances par la Chine, dans laquelle celle-ci réclame l'Annam comme une dépendance de l'empire chinois.

LETTRES D'ITALIE

Nous avons reçu trop tard pour être insérée dans notre dernier numéro, la correspondance de notre sympathique collaborateur et ami Paul Rossi. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui ce morceau de littérature chaudement coloré, fortement imagé et senti et qui sera, nous n'en doutons pas, apprécié par les vrais gourmets.

A. T.

Naples, 18 novembre 1883.

Mon cher Directeur,

Vous me demandez des correspondances politiques ? Laissez-moi vous parler d'autres choses que de ces affreuses luttes d'hommes où l'on n'entend que des cris de haine et le hurlement des passions inassouvies. Au moment où vos montagnes blanchissent sous les premières neiges, où le mistral entonne sa chanson lugubre à travers les branches dépouillées et tordues comme des bras qui souffrent, ne vaut-il pas mieux que je vous apporte un chaud rayon du soleil d'Italie, un morceau de ce ciel toujours bleu, quelques parfums de ces collines. Lorsque la Durance, là, tout contre vous, roule des flots noirs et tumultueux, ne préférez-vous pas entrevoir un coin de ce golfe de Naples, tant célébré par les poètes, où dans l'onde transparente et calme, toute pénétrée de lumière, s'épanouissent des buissons de corail rose et dorment, en souriant, des poignées de perles ?

Je n'ai jamais été plus vivement impressionné que le 6 du mois de novembre, en entrant dans le port de Naples, au lever du soleil. C'était un beau spectacle que celui de cette ville, aux coupoles superbes, aux clochers élancés comme des minarets s'éveillant doucement dans la sérénité d'un jour incomparable. Une brume légère, toute blanche des premiers rayons, flottait encore indécise au-dessus d'elle, traînant lentement les voiles de sa mousseline, trouée, déchirée, éparpillée çà et là par la cime des grands arbres et les toits rouges des hautes maisons. La merveilleuse promenade du Pausilippe, avec ses merveilleux châlets aux mille couleurs, son adorable fouillis d'orangers et de myrtes en fleurs, longeant la mer qui la ronge sans cesse et s'y creuse des grottes féeriques, des anses voluptueuses où le flot soupire, apparaissait fraîche et toute resplendissante des rosées de la nuit ; de délicieux coteaux noyés dans la lumière d'or du soleil levant et dans l'ombre bleue du matin couraient mollement sur l'horizon et tout au milieu de ce ravissant accord des choses, de cette symphonie de couleurs qui tombait en trilles joyeuses de l'azur du ciel, qui montait en bémols veloutés et tendres de la terre encore assoupie, le Vésuve, s'élevant brusquement comme une note dissonante, envoyait vers la mer sa grand colonne de fumée que le vent emportait tout ensoleillée du côté de Pompeï.

Or, pendant que je regardais, ému, notre bateau jetant sa dernière vapeur qui s'en allait dans tous les sens, en petits nuages bleus et pâles, arrivait, se balançant doucement vers les quais. Là parmi les *pescatori* faisant sécher leurs filets, les barcarols au fez rouge, au pantalon retroussé jusqu'au genoux, laissant voir la jambe robuste et halée par l'âpre vent de la mer, des *lazaronis*, bohêmes étrangers, puissants et forts comme des hercules, secouant leur sommeil à la belle étoile, s'étirant avec des soupirs bruyants, attendaient le sou providentiel des voyageurs, qui les fait vivre d'un plat de *macaroni*. Dans les rues, le long des maisons du port, des boutiquiers, marchands de fruits et de légumes, allant s'approvisionner aux hâlles, passaient rapides, sur leurs ânes — monture préférée des Napolitains — qui stimulés, mis en belle humeur par l'air frais du matin, couraient, comme des diables, droit devant eux, les oreilles levées, abaissées, rejetées en arrière, frottées l'une contre l'autre. Dans l'air vibrant montait le gai carillon des cloches, graves et légères, éveillées toutes à la fois dans les grandes basiliques et dans les petites églises qui foisonnent dans la superstitieuse ville de Naples.

Tout près de nous, une tartane, aux formes élégantes, pavoisée de toutes couleurs, se balançait sur la mer calme tendant ses voiles blanches, toutes frissonnantes, à la brise. *Passagieri, amatori per Capri*, passagers, amateurs qui voulez voir Capri, s'écriait la voix claire et chantante, comme les flots sur les galets, de trois solides marins qui nous appelaient en même temps avec force gestes et gracieux sourires.

Une promenade, par un temps sans pareil, à l'île de Caprée, célèbre par le séjour de l'empereur romain Tibère, plus célèbre encore par ses forêts pleines de parfums et de murmures, par ses plages aux sables luisants et fins comme une poussière d'or, une promenade à travers toute cette éclatante poésie de la nature m'affriolait et j'invitai mon excellent ami Clavery, jeune officier de marine, au cœur débordant d'enthousiasme, à descendre avec moi dans la tartane. Nous y fûmes d'un coup de rame sur un canot de notre bord. Suivant notre exemple, deux jeunes mariés, promenant sous le beau ciel d'Italie, l'idylle des premiers baisers, vinrent prendre place à côté de nous. Lui, grand, élancé, le torse bien pris dans sa redingote droite, le regard vif et la moustache fièrement retroussée sur la lèvre fine, un peu dédaigneuse : un officier très distingué de notre artillerie. Elle, souple et svelte comme un roseau, charmante avec ses mèches blondes sur le front, lutinées par la brise, et ses yeux, profonds et bleus comme la mer, pleins d'extatique rêverie, absorbés, perdus dans la contemplation des horizons nouveaux que la *vie à deux* ouvrait au cœur ignorant de la jeune fille d'hier.

Paul Rossi.

(La suite au prochain numéro.)

Les Bas-Alpins à Marseille

Il y a un mois environ, à cette même place, nous donnions le compte-rendu d'un banquet qui réunissait dans un même sentiment de fraternité et de solidarité républicaines, les enfants des Alpes; nous applaudissions à l'excellente idée d'avoir créé une *Société de secours mutuels* à Marseille. Un souvenir — sinon un lien — le souvenir de leurs tristes mais chères montagnes, semblait rapprocher les enfants des Alpes.

Tout en regrettant la scission qui s'est produite — nous sommes citoyens français avant d'être compatriotes — nous sommes obligés de reconnaître que les habitants des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes n'ont de commun que les montagnes qui ont donné le nom à ces deux départements, qu'il n'y a aucune affinité de mœurs, de langage et que de plus, les Hautes-Alpes ont pour capitale Grenoble tandis que les Basses-Alpes ont pour capitale Marseille. *Inde iræ.*

Les Bas-Alpins ont voulu fonder une Société composée exclusivement de membres originaires des Basses-Alpes et tenaient dimanche dernier leur seconde réunion dans l'une des salles du Café Martino, à Marseille. M. le docteur Isoard, ancien maire à Marseille, présidait ; la séance a duré trois heures et consacrée à la discussion des statuts de la nouvelle Société qui aura nom : *La Bas-Alpine.* Tous les articles ont fait l'objet d'une discussion approfondie et ont été successivement mis aux voix et adoptés, sauf un, relatif au placement des fonds. Plusieurs membres ont pris tour à tour la parole, et malgré la chaleur avec laquelle ils ont émis leurs idées la discussion est toujours restée dans les limites de la grande courtoisie. Le citoyen Michel, en excellent démocrate, bien que la Société ne soit pas une institution politique, propose de l'asseoir sur des bases républicaines. Le

© VILLE DE SISTERON

but philanthropique qu'elle poursuit est inné à la Republique ; il pose ce principe que chaque année la Commission demandera un vote de confiance à la Société et le Conseil ne pourra être maintenu qu'autant qu'il sera de nouveau investi de la confiance de la Société. La proposition du citoyen Michel est adoptée à la presque unanimité. Disons en terminant que l'honorable docteur Isoard a dirigé ces débats avec beaucoup de tact et qu'il possède les qualités d'un bon président. La séance a été levée à 7 heures du soir et renvoyée à dimanche prochain, à 4 heures de l'après-midi, brasserie Jonas. Nous faisons un chaleureux appel à tous les Bas-Alpins habitant Marseille ou la banlieue, pour qu'il se fassent inscrire comme membres de la Société, ils connaissent les bienfaits de cette institution démocratique, philanthropique et progressive. Nous leur donnons rendez-vous à dimanche.

A. C.

LA HOUILLE EN CHINE

Je ne sais quel calculateur fantaisiste avait estimé à une période de deux ou trois cents ans le temps nécessaire pour l'épuisement des gisements houillers du globe. Ce mathématicien avait évidemment l'idée de donner, par cette annonce terrifiante, une impulsion plus vive aux dééouvertes de l'électricité. Sans compter les réserves fournies par l'Amérique, l'Asie et probablement aussi l'Afrique, le vieux monde peut se suffire encore pour longtemps. L'Angleterre exportait, en 1880, près de 19 millions de tonnes de charbon, et cependant les ingénieurs s'accordent à dire que les bassins des houilleres sont d'une richesse telle, que pendant près de deux siècles le pays pourrait alimenter de charbon le monde entier. Si l'on tient compte des gisements du reste de l'Europe, de ceux qu'il reste à déceuvrir, nous n'avons pas grande crainte à concevoir.

Il suffit, du reste, pour être rassuré, de jeter un coup d'œil sur les exploitations de l'Amérique et de l'Asie. Ces dernières, encore toutes récentes, bien peu nombreuses, peuvent rivaliser largement à tous les points de vue avec les mines les plus riches de l'Europe. En 1879, on pouvait évaluer à près de trois millions de tonnes par année la quantité de houille qui était extraite des gisements de la Chine. Notez que cette exploitation était et est encore à l'état embryonnaire.

On a signalé des gisements houiliers dans presque toutes les provinces de la Chine : le plus important serait celui de la Mandchourie méridionale. Ces données ne sont pas d'une exactitude scientifique rigoureuse. On sait, en effet avec quelles difficultés les voyageurs peuvent s'aventurer dans ce vaste Empire chinois. Les ingénieurs n'y ont pu encore exécuter des fouilles pour avoir une idée exacte de ces richesses. Mais l'appréciation sommaire de ceux qui ont parcouru ces contrées suffit pour nous convaincre de l'importance de ces gisements et de bien d'autres mines.

On a calculé, mais la part, d'après ce que je viens de dire, peut être large en deçà ou au-delà de la vérité, que les dépôts d'anthracite, en supposant même une exploitation annuelle de trois cents millions de tonnes, suffiraient à la consommation du monde entier pendant plusieurs centaines d'années.

Une preuve de l'importance de ces gisements nous est fournie par les relevés de M. Fuchs, ingénieur des mines, dans le cours de sa mission au Tonkin. Ces recherches ne constituent pas de simples aperçus au passage, M. Fuchs a étudié attentivement toute la configuration géologique de cette province; il a forcé des puits, il a nivelé, mesuré, et ses calculs peuvent être considérés comme absolument exacts. D'après lui, le terrain qui renferme la houille, dans l'Indo-Chine, forme une série de bassins qui paraissent s'échelonner parralèlement à la mer. Il repose en stratification discordante sur le calcaire carbonifère et se trouve recouvert par des agglomérations de grès et d'argile. Entre les couches de craie, d'argile schisteuse qui le composent, se rencontrent les filons de combustible.

Un des bassins houiliers du Tonkin, exploré par M. Fuchs, s'étend sur une étendue de 110 kilomètres sur près de 15 kilomètres de large, Sur certains points, la houille affleure très près du sol, et l'exploitation serait, de ce fait, bien peu coûteuse pendant les premières années. Le pouvoir calorique de ce charbon est presque égal à celui de nos meilleurs charbons.

En calculant d'après les données les moins favorables, M. Fuchs estime que la masse exploitable jusqu'à cent mètres de profondeur seulement au-dessous du niveau de la mer, dépasse le chiffre de 5,000,000 tonnes. Une petite difficulté que rencontreraient les Compagnies fermières sera de décider les indigènes à devenir mineurs Ces fouilles dans les profondeurs de la terre ont pour effet, dans leur esprit, d'irriter, d'agacer le dragon, génie tout puissant résidant dans les entrailles du sol, et de provoquer l'apparition de fléaux sur la contrée. La légende ne serait pas difficile à effacer, et, en tout cas, n'arrêtera pas longtemps les ingénieurs.

Cour d'Assises des Basses-Alpes

Liste des jurés pour les assises qui s'ouvriront le 10 décembre prochain, sous la présidence de M. Malaviale, ayant pour assesseurs MM. Lombard de Château-Arnoux et D. Arnaud.

Jurés titulaires : MM. Imbert Joseph-Alexis, propriétaire à Noyers ; Fabre Fortuné, Maire, à Aubignosc ; Nal Joseph, propriétaire, à Simiane ; Robert Jean-Pierre, négociant à Manosque ; Estelle Célestin-Félix, notaire, à Simiane ; Brie Cyprien-Alfred, juge suppléant, à Senez ; Aubert Michel, propriétaire, à Lurs ; Arniaud Hippolyte, propriétaire, à Reillanne ; Reynier Joseph, sous-inspecteur des enfants assistés, à Saint-Etienne ; Roche Célestin, maire, à Cruis ; Verdollin Alexandre, rentier, à Annot ; Paris Léon, notaire, à Saint-Etienne ; Dupuy Mathieu, maréchal-ferrant, à Saint-Vincent ; Eyraud, Joseph-Eugène, rentier, à Sisteron ; Signoret Cyrille, boulanger, à Moustiers ; Rougier Etienne-Auguste, percepteur, à Allos ; Martin Honoré-Lazare, propriétaire, à Saumane ; Bucelles François, notaire, à Turriers ; Caire Damien, agent-voyer en retraite, à Castellane ; Testanière Polydore, propriétaire, à Mont Salier ; Barras Jules, propriétaire, à Villeneuve ; Pecoul Frédéric, propriétaire, à La Robine ; Vernet Hilarion, négociant, à Montagnac ; Vial Sylvain, négociant, à Antrevaux ; Bus Joseph-Marius, propriétaire, à Greoux ; Martin Gabriel, menuisier, à Antrevaux ; Sylvestre Antoine-Joseph, liquoriste, Sisteron ; Pons Joseph, employé des Ponts-et-Chaussées, à Annot ; Berbegier Auguste, avocat, à Moutiers ; Figuière Alfred teneur de livres, à Sisteron ; Granier Edouard, confiseur, à Antrevaux ; Trabuc Casimir, propriétaire, à Authon ; Garcin Edouard, propriétaire, à Montfort ; Meynard Joseph, propriétaire, à Châteauneuf-les-Moustiers ; Petit Ferdinand, maire, à Sigouse ; Mathieu, Pierre, menuisier, à Valsaintes.

Jurés supplémentaires : MM. Arnaud Bonaventure, conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Digne ; Laugier Jean, boucher, à Digne ; Mallet, Eugène-Honoré, menuisier, à Digne ; Banon, Joseph-Hubert, banquier, à Digne.

A la campagne.

Le percepteur des contributions passe devant un confortable cottage Il s'en élance un affreux petit roquet qui se jette sur le bas de son pantalon et le réduit en franges lamentables.

— Horrible bête ! s'écrie le percepteur en brandissant sa canne.

Sur le seuil de la porte, le propriétaire sourit.

— Et vous l'avez taxé comme chien d'agrément ! Vous allez le dégrever au moins !

ÉPHÉMÉRIDES RÉPUBLICAINES

24 *novembre* 1789. — L'Assemblée nationale organise les municipalités.

Voici comment un journal du temps, assez modéré, accueille ces nouvelles lois :

« Français !... car désormais je ne puis appeler *citoyens* des hommes destinés à l'esclavage ; Français ! vous n'avez été libres que peu de jours ; troublés par les horreurs de l'anarchie, ces jours ne vous ont peut-être pas appris à aimer assez votre liberté pour la défendre contre vos représentants !

Contre vos représentants...? O douleur ! Trahir la patrie par un lâche silence sur la nouvelle organisation des municipalités et altérer la confiance de la nation, en cette Assemblée de laquelle dépend, sans doute, le salut de l'Etat; telle est l'alternative où nous sommes réduits. Déjà l'aristocratie *pure* des riches est établie sans pudeur ; eh ! qui sait si déjà ce n'est pas un crime qua d'oser dire : *La Nation est le souverain*, etc...

Cet article sert de preuve que les Félix Py ont de tout temps existé.

1723. — Mort de Bruyeis, auteur dramatiq Louis XIV, qui aimait beaucoup l'auteur *Grondeur*, lui demandait un jour des nouve de sa vue, qu'il avait extrêmement faible. « S dit Bruyeis, mon neveu, le médecin, m'ass que je vois beaucoup mieux. »

Réformes Démocratique

LES PETITS EMPLOYÉS

Dans un article remarquable, intitulé *Moule Ministériel*, notre directeur, M. A Turin, a fait ressortir les vices de notre org nisation administrative qui ne permet toujours à la vérité d'arriver jusqu'aux M nistres Il a parlé du vertige qui sem s'emparer des hommes dès qu'ils arrivent pouvoir. Notre rôle est plus modeste, quoiq plus étendu. Nous nous proposons de traite avec tous les développements qu'elle com porte, la question des petits employés, double point de vue du traitement et l'épuration.

Cette question a été agitée bien souve dans les réunions publiques électorales, da la presse même, mais sans trop de résulta C'est pour cette raison que nous revenons s ce sujet et, dût notre plume se briser à tâche, nous poursuivrons avec une opiniâtre toute bas-alpine, notre but jusqu'à ce qu soit atteint. En attendant d'avoir sous la ma des renseignements qui nous manquent e core, nous faisons un chaleureux appel a petits employés des diverses adminis ration pour qu'ils nous adressent toutes les comm nications propres à nous éclairer dans la v où nous nous sommes engagés.

Tous les députés républicains — à de rar exceptions près — avaient inscrit dans le programme politique cetre réforme dém cratique entre toutes : *Diminution des gr traitements et élévation des petits — Ép ration du personnel administratif.*

Nous constatons avec regret qu'aucu voix ne s'est élevée en faveur de cette réform pas plus des bancs de l'extrême gauche q de la gauche et du centre. Nous ne pouvo pas regarder du côté droit, ce n'est pas d Nord que nous vient la lumière.

Ainsi donc, il ne s'est pas trouvé un se député, un seul qui ait demandé cette r forme inscrite dans tous les programme Mais à quoi servent donc les programmes Que sont ces hommes qui ne tiennent p leurs engagements ? Nous ne sommes p éloignés de croire que le mandat impérat deviendra bientôt une nécessité politique. S quelque chose a été fait pour les infiniment petits — si insignifiant soit-il — nous avo honte de le dire, ce n'est pas aux membr de la Chambre basse, ni à ceux de la Cham bre haute qu'on le doit, c'est l'œuvre d chefs d'administrations, des réactionnair qui existent encore dans ces hautes régio

---

Nous empruntons au dernier numéro du *Don Quichotte*, le spirituel article suivant, que nos lecteurs nous sauront gré de leur servir. Il est bon, par ces temps tristes, de s'égayer un peu, et autant vaut-il que ce soit aux dépens d'un évêque.

VARIATIONS SUR LES LATRINES ÉPICOPALES

La Commission du budget est en train d'éplucher les dépenses faites pour les édifices diocésains.

Parmi ces dépenses, je trouve celle-ci, qui me plonge dans un abîme de stupéfaction :

Pour les latrines de l'évêché de X. F. 15000

***

Vous avez bien lu. Quinze mille francs pour le cabinet inodore de Monseigneur !

Comment diable peuvent-être faites des latrines de quinze mille francs ! Le siège a beau être en marbre, la cuvette en ivoire, le salon décoré de glaces réfléchissant toutes les positions : je n'arrive pas à ce chiffre fantastique.

***

Quinze mille francs pour assurer les... méditations intimes d'un évêque ! Ce n'est pas pour rien.

O moines de la Thébaïde ! O solitaires des temps primitifs ! Que dites-vous de cet oratoire moderne, où la piété du saint prélat, qui aime ses aises, accumule tous les luxes d'un boudoir de petite coquette ?

***

Un boudoir, en effet. Et comment appeler autrement ce cabinet de quinze mille francs, où les ors et les marbres se disputent sans doute l'honneur de contempler l'envers d'un évêque ?

***

Je l'avoue ; ces latrines épiscopales m'inspirent je ne sais quel respect. Je n'y songe qu'avec un tremblement, et l'auguste image de Monseigneur trônant dans ce temple destiné à la célébration des plus intimes mystères, me plonge dans une vénération aussi sacrée que bien sentie.

***

Quinze mille francs ! Cela fait, au denier cinq, sept cent cinquante francs par an.

Chaque fois que Monseigneur se rend dans sa... chapelle (et j'aime à croire qu'il y va régulièrement tous les jours, apporter son offrande), en voilà pour quarante sous ! Même au prix qu'est le beurre, avouez que c'est un peu cher. Il est vrai que du... superflu d'évêque ne saurait être comparé aux vulgaires expulsions des simples mortels.

***

Quinze mille francs de latrines ! J'ai beau y réfléchir, je n'en reviens pas.

Au soin, aux folies que Monseigneur a prodiguées en cet endroit, d'ordinaire voué aux effusions modestes, on doit penser qu'il est singulièrement porté sur sa bouche, pour accompagner jusqu'au bout ce qui y passe, avec tant de sollicitude.

***

N'importe ! Un pareil fait, dans une matière qui, ce semble, en comporte si peu, nous montre un prélat large, ami de l'aisance, plein de piété et de respect pour toutes les œuvres de Dieu, et sachant mettre du goût et de la délicatesse jusque dans les fonctions de son ministère les plus réservées, les moins canoniques.

Cet évêque, on le devine, est tout pénétré de sentiments chrétiens. Il veut mettre dans l'onction, une certaine dignité dans tout ce qu'il fait ; il sait que les endroits où souffle l'Esprit sont des endroits sacrés. Et où peut-il souffler plus fort qu'en cet asile discret où s'épanche en toute liberté la grâce diffuse et confuse, concomitante ou dirimante (selon les cas) d'un saint évêque qui a bien dîné ?

***

Oui, ce prélat est, à n'en pas douter, un homme au-dessus des relâchements profanes de son siècle.

Il a le respect des choses, et il le pratique. Il sait ce qu'elles valent, et il y met le prix.

Quinze mille francs de latrines ! A ce compte, il doit faire bon être dans les petits papiers d'un si généreux seigneur !

PANURGE.

© VILLE DE SISTERON

administratives. Mais les hauts fonctionnaires ! Ah ! les hauts fonctionnaires n'ont subi aucune diminution de traitement.

Les forts émoluments donnent du prestige et il faut conserver le prestige. Soyons conservateurs avant tout... Quant à l'épuration on ne peut pas la faire parce qu'on désorganiserait tous les services administratifs. Voilà ce que nous répondait un député — nuance opportuniste — voilà la réponse qui nous est inévitablement faite quand nous parlons de l'épuration du pêrsonnel administratif.

Nous connaissons un peu l'administration, en général, et nous soutenons qu'on pouvait donner satisfaction sur ce point aux républicains sans empêcher les rouages gouvernementaux de fonctionner. Est-ce qu'un inspecteur des douanes n'est pas apte à remplir les fonctions d'un directeur? Est-ce qu'un contrôleur de la régie n'est pas apte à devenir inspecteur. Un commis des postes et télégraphes ne remplace-t il pas un commis principal ? Cela se pratique et se voit chaque jour. Mais il était un autre moyen : Que n'a-t-on mis à la retraite d'office les fonctionnaires qui y avaient droit et qui étaient signalés comme réactionnaires ?

Qu'importe à M. le député, à ce grand homme d'arrondissemeut, qu'un pauvre diable d'employé n'est pas de quoi vivre et élever sa famille ? Ne doit-il pas se contenter d'aimer la République et de filer doux sous l'œil de son chef réactionnaire, s'il veut éviter des disgrâces. Ce n'est pas une pierre que nous lançons dans le jardin de M. Guillaumont dont on nous a tant parlé.

Si vous tenez aux bonnes grâces des potentats des administrations, au point de sacrifier les intérêts des petits employés, ce qui est anti-démocratique, faites place à d'autres ; la cause des petits employés est juste et trouvera des défenseurs.

A. C.

A l'examen de physique :

Le professeur.—Quelles sont les propriétés du calorique et du froid sur le corps ?

L'élève. — La chaleur a la propriété de les dilater et le froid de les contracter.

Le professeur. – Donnez un exemple.

L'élève. Après un moment de réflexion ? Exemple : L'été les jours sont plus longs qu'en hiver !

RÉCRUTEMENT

AVIS IMPORTANT

Extrait de la Circulaire Ministérielle du 3 octobre 1883. (Au sujet des hommes de la disponibilité, de la réserve et de l'armée territoriale fixés ou voyageant à l'étranger (1).

L'homme qui va *se fixer* à l'étranger est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie et à la gendarmerie de la commune qu'il habite, et de faire connaître où il va s'établir, et, dès qu'il y est arrivé, d'en prévenir l'agent consulaire de France.

S'il se rend à l'étranger pour y voyager seulement, il en fait la déclaration non à la Mairie, mais à la gendarmerie de la résidence qu'il quitte, et à l'un des agents consulaires de France à l'étranger.

Durant son séjour à l'étranger, il a le plus grand soin de prévenir l'agent consulaire de ses divers changements de résidence.

Lorsqu'il rentre en France, il est tenu, *sous peine de sévères punitions disciplinaires ou même d'être déféré aux tribunaux*, de faire les mêmes déclarations, c'est-à-dire de prévenir l'agent consulaire de son retour en France et de se présenter à la Mairie et à la gendarmerie du lieu où il vient se fixer.

S'il n'était qu'en voyage à l'étranger, il lui suffit de se présenter à la gendarmerie, du lieu *où il vient résider.*

L'homme fixé ou voyageant à l'étranger doit *toujours rejoindre en temps de guerre.*

En principe, celui qui, en temps de paix, n'est point établi, fixé à l'étranger *d'une façon définitive*, doit accomplir les périodes d'instruction, néanmoins, tant qu'il réside à l'étranger, il est considéré comme en sursis renouvelable.

Toutefois, l'homme auquel, au moment d'un appel, l'autorité militaire viendrait de refuser un sursis et qui, dans le but d'éluder cette décision, se rendrait dans un pays limitrophe, serait poursuivi comme insoumis.

Avant l'époque du passage de la réserve dans l'armée territoriale ou dans la réserve de cette armée, la situation de l'homme, ses déplacements, son établissement à l'étranger sont l'objet d'une enquête minutieuse, et le général commandant le corps d'armée juge si les sursis doivent être convertis en dispenses.

Lorsque le général décide qu'il y a lieu de faire accomplir *la* ou *les* périodes d'instruction, l'homme reçoit un ordre de route, et, s'il n'est point rendu à destination dans le délai prescrit par cet ordre, il est déclaré insoumis et passible en temps de paix d'un emprisonnement *d'un mois à un an*, en temps de guerre d'un emprisonnement de *deux à cinq ans.*

Dans ce dernier cas, à l'expiration de sa peine, il est dirigé sur une compagnie de discipline et *son nom est affiché dans toutes les communes du canton de son domicile.*

(1) Le séjour dans la principauté de Monaco, ne constituera pas, au point de vue des dispenses ou sursis, la résidence à l'étranger.

Statistique Préfectorale

Nous avons promis dans notre dernier numéro de donner la liste des Préfets qui se sont succédés dans le département des Basses-Alpes depuis le 17 février 1800, date de la loi instituant cette fonction. On verra par cette statistique que dans l'espace de 83 ans, 43 préfets ont administré le département des Basses-Alpes, soit à peu près une moyenne de 1 préfet tous les deux ans :

Texier Olivier, 11 ventôse an VIII (? mars 1800.)
De Lamotte Alexandre, 23 germinal an X, (13 août 1802).
Duval, 10 germinal an XII, (1er février 1805.)
Le marquis de Villeneuve Bargemont, 17 mars 1815.
Didier fils, 19 mai 1815.
Le marquis Villeneuve Bargemont, 2 juillet 1815.
Dugier, 22 juillet 1818.
Dupeloux, 3 avril 1819.
Ferrand, 27 juin 1823.
De Lantivy, 3 mars 1828.
D'Auderic, 12 novembre 1828.
De Croze, 11 avril 1830
Bernard Joseph, 10 août 1830.
Du Lac, 22 janvier 1831.
Cheminade, 14 février 1832.
Meunier, 21 décembre 1835.
Thiessé Léon, 1er décembre 1838.
De Vidaillan, 13 décembre 1841.
Jourdan (du Var), 21 décembre 1845.
Fleury, 13 décembre 1847.
Châteauneuf, commissaire de la République, 1848.
David de Thiais, 18 juin 1848.
Touret, 24 janvier 1849.
Jeanin, 20 juillet 1849.
Des Aubiers, 11 mai 1850.
De Rabiers du Villard, 15 septembre 1851.
Dunoyer, 26 septembre 1851.
De Bouville, 1er février 1852.
Guillaume d'Auribeau, 8 août 1855.
G. de Saint-Paul, 5 mars 1858.
Gimet, 14 décembre 1859.
C. Falcon de Cimier, 25 juin 1864.
Esmenard du Mazet, 13 septembre 1870.
Cuisinier Boutron, 29 novembre 1870.
J Girard de Riaille, 25 mars 1871.
Picquet Damesme, 15 février 1873.
Poulin, 13 avril 1876.
Beaussant, 21 mai 1877.
Deloche, 18 décembre 1877.
De Marçay, 15 mars 1879.
Henri Julia, 12 février 1880.
Danican Philidor, 17 novembre 1880.
Louis, 20 octobre 1883.

La lecture de cet état chronologique vous conduit forcément à faire cette réflexion qui ne manque pas de s'imposer également à l'esprit de tout le monde. C'est que nos préfets, à deux exceptions près, ne sont pas même restés en moyenne le temps qu'il faudrait à un bon administrateur pour se mettre au courant des intérêts et des besoins si multiples d'un département.

Les inconvénients d'un pareil système n'ont pas besoin d'être démontrés et il serait grand temps, ce nous semble, que l'on songeât enfin à remédier à ce manque de stabilité, qui malheureusement est trop à la mode chez nous en France, et nuit singulièrement non seulement à notre prestige vis-à-vis des autres nations, mais encore à notre développement intérieur. Ce qui s'est passé dans les Basses-Alpes, s'est passé dans les autres départements. En effet pendant les douze dernières années, bien peu de départements ont gardé le même préfet deux ans.

Pendant ces douze même dernières années, nous avons eu trois Présidents de la République, dont deux ont du donner leur démission.

Dix Présidents du Conseil ;
Douze Ministres des affaires étrangères ;
Douze Ministres de la guerre ;
Douze Ministres des finances ;
Vingt Ministres de l'intérieur.

Tous nos ambassadeurs ont été changés cinq ou six fois.

Le personnel des Juges de Paix a été trois fois renouvellé de fond en comble. Etonnez-vous après cela que l'Europe soit loin d'envier notre administration.

M.

Chronique Départementale

Par ses circulaires en date des 21 et 22 octobre 1883 adressées à MM. les commandants généraux intendants, préfets, etc., M. le Ministre de la guerre vient de prescrire un recensement de voitures, chevaux, mulets, mules et juments quiaura lieu dans le courant de janvier 1884.

***

Le péage des ponts de Pertuis et de Cadenet sur la Durance, vient d'être officiellement supprimé.

Celui du pont de Rognes expire le 30 décembre 1884.

Il ne restera donc plus sur la Durance de ponts soumis au péage que ceux de Mirabeau et de Cavaillon.

***

Par décision du 19 novembre, M. le Ministre de la justice et des cultes a accordé :

1° A la commune de Blégiers, un secours de 2,000 fr. pour la réparation des presbytères du chef-lieu, Chavailles et Chanolles ;

2° A la commune d'Esclangon, une subvention de 250 francs pour la réparation de l'église paroissiale ;

3° Et à la commune de Brunet, un secours supplémentaire de 2,300 fr pour solder les travaux de reconstruction de l'église paroissiale.

DIGNE

Nous apprenons que le corps de ballet du théâtre Reggio de Turin, sous la direction de M. Maglione, a l'intention de venir passer à Digne une partie de la saison d'hiver. M. Maglione a, dit-on, engagé ici des pourparlers qui sont sur le point d'aboutir.

Les habitants de Digne espèrent que l'intelligence et le bon goût bien connu de M. le directeur du Casino, méneront à bonne fin cette entreprise. Le chef-lieu du département des Basses-Alpes, si souvent privé de distractions, offrira enfin aux amateurs des soirées intéressantes. Nous tiendrons d'ailleurs nos lecteurs au courant de l'affaire.

Ce que l'on peut affirmer déjà c'est que la troupe de M. Maglione, dont nous avons examiné l'affiche-programme, ne peut manquer d'avoir à Digne le succès qui l'a accompagnée partout ailleurs.

***

Dimanche, la Société musicale la *Lyre des Alpes* fête la Sainte-Cécile. Le programme est des mieux remplis, et si le temps est favorable, nos amateurs nous offriront une charmante journée. Nous rendrons compte de cette fête de famille dans un prochain numéro.

***

Lundi matin, vers les 11 heures, les habitants du boulevard Gassendi ont été agréablement surpris par les chants harmonieux d'une noce des environs qui sortait de l'église et qui, en traverssnt la ville, nous a regalés d'un chœur ma foi pas mal chanté. Les voix de femmes se mariaient avec une certaine justesse avec la voix des hommes et il est à souhaiter que le jeune ménage, cause de cette allégresse, voit la même harmonie continuer le restant de ses jours.

Ajoutons que tout le boulevard a applaudi à cette nouvelle et heureuse innovation.

***

Sur le même boulevard, deux troupiers de la garnison font une promenade sentimentale.

Le premier soldat au deuxième :
— Dis donc, pays, à quoi penses-tu ?
— Je crois que je n' pense à rien.
Le premier soldat reprenant :
— Tiens, c'est drôle ! moi aussi !

***

Au moment de mettre sous presse, notre correspondant de Digne ne nous a pas encore envoyé l'état-civil et la mercuriale du dernier marché. Nous ne savons à quoi attribuer ce retard.

***

Colmars-les-Alpes. — Par décision du Ministre des postes et télégraphes Mlle Roux, aide au bureau de Colmars-les-Alpes, vient d'être nommée receveuse à Thorame-Haute, en remplacement de Mlle Gibert, maintenue receveuse à Saint-Etienne en Dévoluy.

SISTERON

Un grand nombre de personnes nous prient d'être leur interprète, pour demander à nos édiles une amélioration d'une certaine utilité, il s'agit de l'éclairage des couloirs et des escaliers de la mairie qui, dès le soir, sont dans une obscurité complète.

Le bureau du commissaire de police se trouvant dans cet immeuble, il serait prudent, en effet, d'en faciliter l'accès à ceux qui pourraient dans la nuit avoir besoin de requérir l'intervention de ce fonctionnaire.

***

Musiciens et orphéonistes fêteront dimanche 2 décembre, leur patronne Sainte-Cécile. Nous donnerons dans notre prochain numéro le programme des morceaux exécutés par ces sociétés, à cette occasion.

***

La chronique étant maigre et n'ayant pour le moment aucune tête de Turc à nous mettre sous les poings, profitons-en pour donner un *excellent* conseil à nos *excellentes* ménagères.

Nettoyage des lainages. —Voici une recette très bonne, très sûre, d'autant meilleure qu'elle ne coûte rien, absolument rien et ne fait de la réclame à aucun industriel Prenez des orties, faites-les bouillir une heure, passez la préparation Vous mettez les lainages tachés dans une grande terrine et vous versez la décoction dessus. Battez vos étoffes, rincez-les à grande eau, et repassez-les encore humides. Les orties redonnent du brillant et font ressortir les couleurs foncées. Le drap, les lainages, le mélange laine et coton peuvent très bien se nettoyer par ce simple et économique procédé.

***

Entendu jeudi, à la gare de Sisteron :

Un Monsieur.—Combien les secondes pour Manosque ?

L'employé. — 4 fr. 60.

— Et les troisièmes ?

— 3 fr. 40.

— Donnez-moi une seconde pour moi et une troisième pour ma femme.

État-Civil du 15 Novembre au 22

DÉCÉS

Aillaud Antoine-Joseph, 77 ans.
Simon Louis-François, 26 ans.
Silvestre Charles, 71 ans.

MARIAGES

Néant.

NAISSANCES

Néant.

Dernières Nouvelles

Paris, 23 novembre.

Le maréchal Serrano, ambassadeur d'Espagne, a rendu aujourd'hui une visite privée à M. Grévy, avant sa réception officielle, qui est fixée à samedi.

— M. Fallières devait, conformément à l'usage, recevoir, à l'occasion de sa prise de possession du portefeuille de l'instruction publique, tout le personnel du service dépendant de son département ; mais, considérant que quelques semaines seulement nous séparent du premier de l'an, M. Fallières a résolu de faire coïncider sa réception d'installation avec celle du 1er janvier.

— Par décision ministérielle, le général de brigade Abram est désigné pour commander l'artillerie du XIIe corps, à Angoulême, en remplacement du général Masson, admis dans la 12e section du cadre de l'état-major général de l'armée.

— Un télégramme du Caire annonce que la destruction de l'armée du général Hicks au Soudan est officiellement confirmée. On assure qu'à la suite de cette nouvelle les ordres donnés pour l'évacuation de l'armée anglaise ont été contremandés aujourd'hui.

© VILLE DE SISTERON

LES MEILLEURES MACHINES A COUDRE

Les mieux construites

DEMANDER LES NOUVEAUX MODÈLES

ELIAS HOWE

DÉPOT

Chez A. GRANIER

Maison de Draperies & Nouveautés

SISTERON

VENTE A CRÉDIT !!

J'OFFRE de faire gagner 15 fr. par jour sans quitter emploi ; 60 fr. en voyageant pour vente d'un art unique, succès assuré (ma propriété). Ecrire franco à M. De BOYÈRES, Directeur général des Inventions, 92, rue du Point-du-Jour, Paris, timbre pour réponse.

LOTERIE D'AMSTERDAM

PAR ARRÊTÉ ROYAL Le Tirage des 10 premières séries est irrévocablement fixé au

30 NOVEMBRE courant

2,650 LOTS *d'une valeur de UN MILLION de Francs*

Tous les numéros sans exception, même les numéros gagnants au tirage du 30 Novembre participeront au tirage définitif qui comprendra les 6 gros lots suivants :

1er gros lot	d'une valeur de	200.000	500.000
2 » »	de 1000.000	200.000	
1 » »	de	50.000	
2 » »	de 25.000	50.000	

Les porteurs de billets ayant pris part au tirage du 30 novembre devront conserver leurs numéros *jusqu'au dernier tirage* qui aura lieu à bref délai.

Vente en gros, chez MM. **Bortoli frères**, 23, rue *l'Entrepôt, à Paris* et 23, rue *Vacon, à Marseille.* — Détail dans les *principaux bureaux de tabacs* et librairies.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

L. SAUVION

11, Rue de la Paix, 11 — MARSEILLE

Labeurs, Brochures, Enveloppes, Circulaires, Affiches, Ouvrages Administratifs,

CARTES DE VISITE

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE

35, Rue Grignan, 35, — MARSEILLE

La BANQUE POPULAIRE DU MIDI reçoit des Dépôts d'un an au taux de *six pour cent par an.*

Elle commandite les associations ouvrières de consommation et de production.

Elle escompte les valeurs commerciales et fait des avances sur titres et sur marchandises.

35, rue Grignan, 35

MARSEILLE

Le Gérant : Louis SAUVION.

Marseille. — Imprimerie spéciale du *Petit Alpin* rue de la Paix, 11.

Les Bureaux du «Petit» Alpin

A DIGNE

SONT SITUÉS

53, BOULEVARD GASSENDI, 53

EN FACE

L'HOTEL REMUSAT

LOTERIE TUNISIENNE

UN MILLION de Francs de Lots EN ARGENT

DÉPOSÉ A LA BANQUE DE FRANCE

Gros Lots : **500.000** Francs

En 5 Gros Lots de *100.000* Fr. | 2 Lots de *50.000* Francs | 4 Lots de *25.000* fr. | 10 Lots de *10.000* fr. | 100 Lots de *1.000* fr. | 200 Lots de *500* fr.

Adresser espèces, chèques ou mandats-poste à l'ordre de M. Ernest DÉTRÉ, secrétaire général du Comité, à **Paris, 13, Rue de la Grange-Batelière.** — PRIX DU BILLET : *UN Franc.*

ABONNEMENTS SANS FRAIS

à tous les Journaux

politique, littéraires, religieux, financiers, commerciaux, industriels, agricoles, scientifiques, de médecine et de modes

DE PARIS, DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉTRANGER

AGENCE HAVAS, rue de Bausset, 4 a

ON NE CIRE PLUS

LES APPARTEMENTS

VERNIS MARSEILLAIS

Pour le **Sol** *des Appartements*

DÉPOT

Chez les Principaux Droguistes des Basses-Alpes

NOTA. — Demander la vraie marque représentée par un **SOL** *naturel en clef de sol.*

CAFÉ DES VOYAGEURS

30, Cours Belsunce

MARSEILLE

REGIS CHAMPT

PROPRIÉTAIRE

Ouvert à 4 h. du matin - Déjeuners au Chocolat et Café au Lait

SPÉCIALITÉ

de Bière Étrangère en Grand Bock

et de LYON en Bouteilles

CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

Dimanche 28 Octobre

A EU LIEU

L'OUVERTURE

DES

GRANDS MAGASINS DE BLANC

J.-B. SIMON

Rue de Provence — SISTERON

CHOIX CONSIDÉRABLE de Mousselines, Nansous, Piqués, Percales, Cretonnes diverses pour Meubles et Chemises, etc., etc.

ASSORTIMENT VARIÉ de Lingerie pour Dames et Enfants, tels que : Chemises, Camisoles, Jupons, Pantalons, Cols, Poignets, etc., etc.

Ces Articles seront mis en vente à des prix défiant toute concurrence

GRANDS MAGASINS DE BLANC .... Rue de Provence

A. NICOLAS

PHARMACIEN

FORCALQUIER

PILULES DES ALPES

Purgatives, Dépuratives, Antiglaireuses

Ces Pilules s'emploient principalement contre : la Constipation, la Migraine, les Affections bilieuses, les Coliques, les Maladies du foie, la Jaunisse, les Acretés du foie, les Abcès, les Clous, les Maladies de peau, les Rhumatismes, la Goutte, etc., etc.

PRIX : 2 fr. LA BOITE

Le Mode d'emploi est délivré à tout Acheteur

MARSEILLE-RAPIDE

GUIDE DE POCHE

Contenant un PLAN DE MARSEILLE et des renseignements utiles à tous et permettant de visiter la ville en

12 HEURES

EN VENTE chez tous les LIBRAIRES de Marseille et chez les ÉDITEURS, 9 rue Haxo

Prix : 1 fr. 50

© VILLE DE SISTERON